

# Inauguration du centre de dialyse de Montfermeil

Jeudi 18 février 2010

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

18 II 10

M. le maire,  
Mmes et MM. les élus,  
MM. les directeur,  
Mesdames, Messieurs,

► **Je souhaite en premier lieu vous dire tout le plaisir qui est le mien d'être présent aujourd'hui**, dans ces locaux du centre de dialyse, à l'occasion de l'officialisation de la mise en service de ce nouvel équipement, qui a ouvert ses portes à ses premiers patients il y a tout juste deux mois.

► **Permettez moi de souligner ici l'importance d'un tel moment.**

→ D'abord, la création de cette structure, répond aux besoins prégnants qui sont ceux d'une part importante de la population de la Seine-Saint-Denis, en matière de prise en charge de l'insuffisance rénale.

On sait en effet que le nombre de patients atteints de complications rénales n'a cessé d'augmenter au cours de ces dernières années, et continuera encore de croître. Ce phénomène est principalement lié aux problèmes d'obésité, de surpoids et plus globalement de malnutritions, à l'origine de l'augmentation des risques de diabète notamment, responsables en France de 30 % des troubles rénaux.

Les habitants de notre territoire sont particulièrement concernés par ces risques. Le nombre de patients insuffisants rénaux augmente de près de 10 % par an en Seine-Saint-Denis, contre un peu plus de 5 % dans le reste du pays. Les tableaux de bord de la santé réalisés par l'ORS en étroite collaboration avec le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, révèlent par ailleurs que le diabète fait partie -avec le cancer et les maladies cardio-vasculaires- des principales causes d'admission en affection de longue durée dans notre département.

Dans le même temps, la Seine-Saint-Denis souffrait jusqu'ici d'un manque criant d'équipements destinés à la prise en charge des maladies rénales. Les patients étaient alors la plupart du temps contraints de se faire soigner loin de chez eux, avec toutes les difficultés que cela pouvait impliquer.

Ce nouveau centre de dialyse rayonnera sur un périmètre relativement large et sera notamment accessible aux malades des communes de Gagny, Clichy-sous-Bois, Le Raincy, Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Coubron et Bondy.

→ La création de ce nouvel équipement **contribue ensuite au renforcement de l'offre de soins** sur notre territoire.

La Seine-Saint-Denis subit un phénomène de désertification médicale, qui concerne tant les équipements sanitaires dans leur globalité -dont le taux est très nettement inférieur à la

moyenne régionale- que les professionnels de santé, avec une pénurie qui va tendre à s'aggraver sous les effets des nombreux départs en retraite attendus dans les années à venir.

Cette situation défavorable induit de nombreux problèmes en matière d'accès aux soins des populations du département. Elle contribue aussi directement à aggraver les inégalités sociales de santé auxquelles sont confrontées les Séquano-dyonisiens.

C'est donc une grande satisfaction de voir émerger sur notre territoire de nouveaux équipements de qualité, qui répondent à des besoins bien évalués de la population.

**► Je veux aussi saluer le travail remarquable qui a été conduit conjointement par la Polyclinique Vauban et le GHI Le Raincy-Montfermeil**

La qualité du partenariat et de la collaboration qui vous ont unis au cours de ces derniers mois mérite d'être soulignée. Elle a en effet permis l'aboutissement de ce projet.

Il s'agit d'un exemple très concret de tout ce qui peut ressortir de positif d'une coopération plus étroite entre les établissements de santé. Et il me semble que c'est très précisément à la faveur de ce type de coopérations que nous parviendrons à favoriser le renforcement et le développement harmonieux et cohérent de l'offre de soins sur notre territoire.

J'ai souhaité à ce titre que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis s'engage sur cette question et puisse faciliter les rapprochements et les coopérations entre les différentes structures, qu'elles soient privées ou publiques et au sein même de l'offre publique, qu'elles soient issues ou non de l'AP-HP. Cela prendra très certainement la forme de réunion de travail que j'organiserai au cours de ce semestre, avec l'ensemble des responsables de ces structures, pour échanger sur les objectifs de développement portés par les uns et les autres.